



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bâtiments

Question écrite n° 7479

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de bien vouloir lui préciser si une commune qui met à disposition gratuitement des locaux au profit d'une association est en droit d'exiger annuellement de la part de cette association la communication de ses comptes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7479

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4562